

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Poitou-Charentes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Poitou-Charentes
1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE BASSAC

10 Espace Marcihacy
16120 Bassac
05 45 81 94 72
contact@mairie-bassac.fr

FONDATION

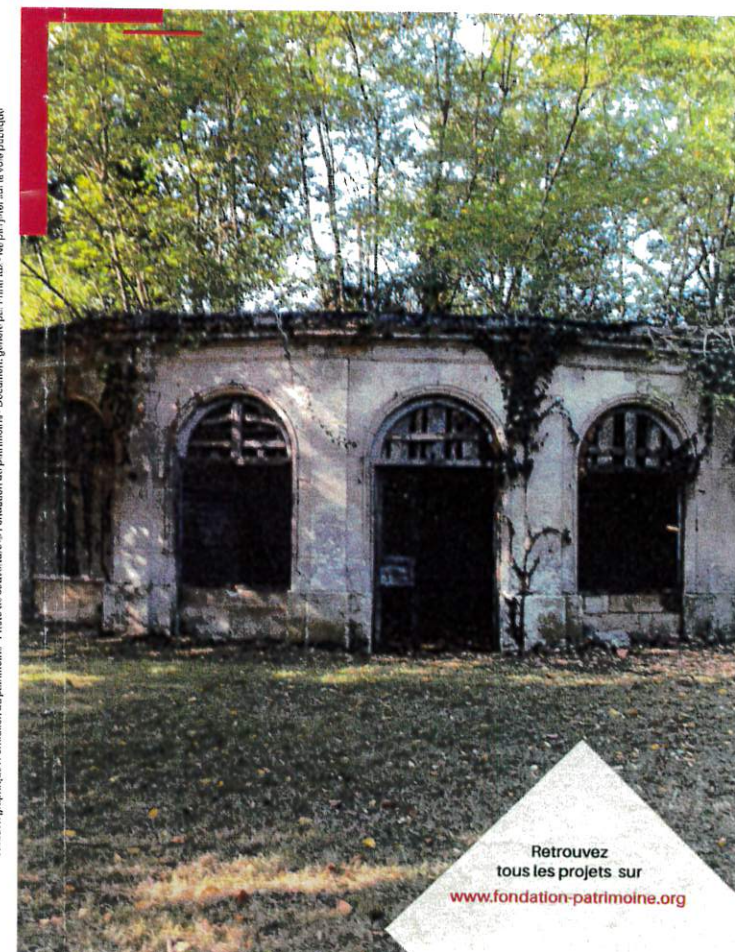
DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

l'orangerie de Bassac

Charente



Création graphique - Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintPlus - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Sur la rive droite de la Charente, le bourg de Bassac est situé au coeur du vignoble charentais. Il possède un grand parc communal, le parc de Rimling, situé à l'arrière de la mairie. Ce parc abrite, outre un cèdre du Liban centenaire, une charmante orangerie édifée au XIXe siècle. Orienté au Sud, le bâtiment servait autrefois à protéger les plantes et agrumes qui y étaient entreposés en hiver. De forme semi-circulaire, il était couvert d'un toit en verre ; sa façade en pierre de taille s'ouvrait sur le parc par quatre grandes fenêtres et une porte centrale vitrée à deux battants. La forme voûtée de ces boiseries à embrasure biaisée était tout à fait dans l'esprit des orangeries de l'époque.

LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui à l'abandon, bordé par des monticules de terre à l'arrière, de nombreux arbustes y ont pris racine. La couverture en verre depuis longtemps détruite, des supports métalliques de l'ancienne charpente, oxydés, diffusent de la rouille sur les murs en pierre, qui montrent de multiples fissurations.

La Municipalité de Bassac entreprend de sauvegarder

l'orangerie. Pour cela, elle fait appel au **chantier d'insertion communautaire de Grand-Cognac, "La Clé de voûte"**. Ce projet va permettre de faire travailler pendant 21 semaines des personnes en difficulté professionnelle.

LA RÉHABILITATION DE L'ORANGERIE

L'objectif final est de redonner à l'orangerie restaurée et mise en valeur une nouvelle vie : en faire un lieu d'expositions culturelles d'une part, un point de rencontre des promeneurs d'autre part, à la découverte ou redécouverte du parc arboré de la commune et de son étang.

Un projet pédagogique avec les écoles est prévu pendant les travaux. Les donateurs pourront bénéficier d'une visite de chantier et seront invités à l'inauguration de l'orangerie restaurée.

Montant des travaux	33 845 euros
Objectif de collecte	11 846 euros
Début des travaux	Septembre 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de l'orangerie de Bassac

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux valide initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61732

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'orangerie de Bassac

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre